

Certificat

FERMETURES

Baies, portes, vérandas et accessoires

Volet Roulant Rénovation « RENOLUX, ASTROLUX, RENOSUN, ASTROSUN et RENO MOUSTIQUAIRE »

Le CSTB atteste que le produit ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification NF Fermetures (NF 202) en vigueur, après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ce référentiel.

En vertu de la présente décision notifiée par le CSTB, AFNOR Certification accorde à :

La société **FLIP**
Z.I. Rue Pierre et Marie CURIE FR-59147 GONDECOURT FRANCE

Usine **FLIP**
Z.I. Rue Pierre et Marie CURIE FR-59147 GONDECOURT FRANCE

le droit d'usage de la marque NF Fermetures pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les règles générales NF et le référentiel mentionné ci-dessus.

Décision d'admission n° 458-286-74 du 31 août 2011
Décision d'extension n° 995-286-74 du 1^{er} février 2023
Cette décision se substitue à la décision n° 858-286-74 du 18 mai 2020

Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site internet <http://evaluation.cstb.fr/certifications/nf202/> pour en vérifier sa validité.

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

A ce certificat est attaché le classement VEMCROS

Résistance au vent :	V*3 V*4 V*5	Selon configurations et dimensions
Endurance mécanique :	E*2	Manœuvres par treuil et motorisée
Manœuvre :	M*1 M*2 M	Manœuvre par treuil selon configurations Manœuvre motorisée
Résistance aux chocs :	C*	Critère accepté
Comportement à l'ensoleillement ⁽¹⁾ :	R	Critère accepté
Occultation :	O*	Critère non demandé
Corrosion :	S*1	Critère accepté
Résistance thermique :	ΔR*	Selon configurations
Facteur solaire :	Sws - gtot*	Selon coloris

Note : Les niveaux des classes, en fonction de la configuration et des dimensions, sont ceux retenus dans le dossier de la marque déposé au CSTB et synthétisés dans les pages suivantes.

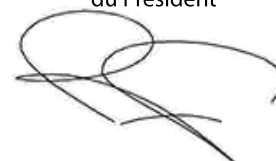
⁽¹⁾ Cette caractéristique complémentaire n'est pas visée par la norme produit NF EN 13659

Ce certificat comporte 5 pages.

Correspondant :

DIRECTION BAIES ET VITRAGES
Courriel : NF202@cstb.fr
Tél. : 01 64 68 84 45

Par délégation
du Président



Florian RASSE

CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BÂTIMENT

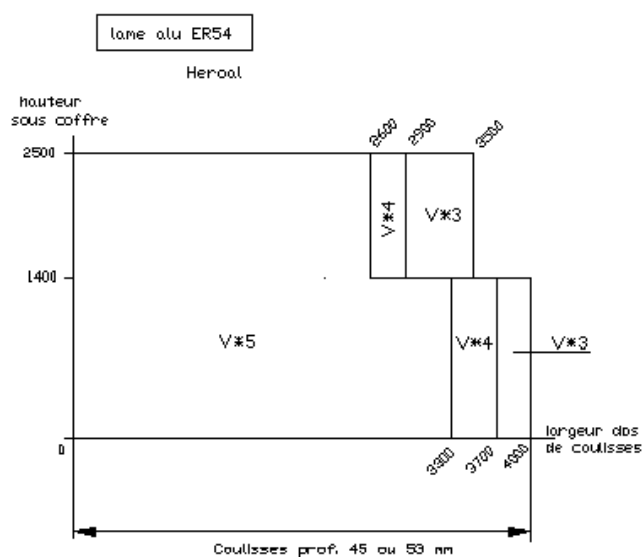
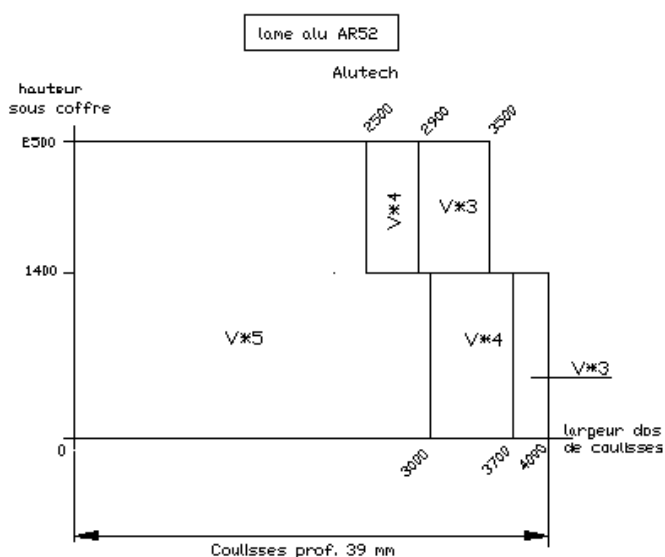
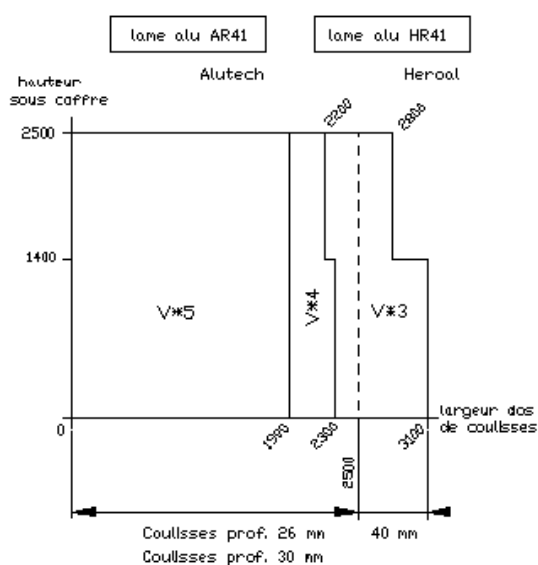
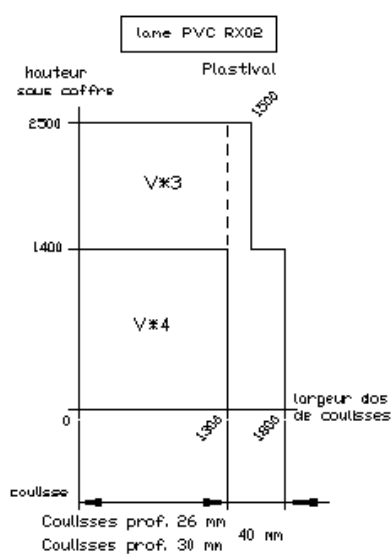
84 avenue Jean Jaurès – Champs-sur-Marne – 77447 Marne-la-Vallée cedex 2
Tél. : +33 (0)1 64 68 82 82 – Fax : +33 (0)1 64 68 89 94 – www.cstb.fr
MARNE-LA-VALLÉE / PARIS / GRENOBLE / NANTES / SOPHIA ANTIPOLIS

Annexe du Certificat

Décision n° 995-286-74 du 1^{er} février 2023

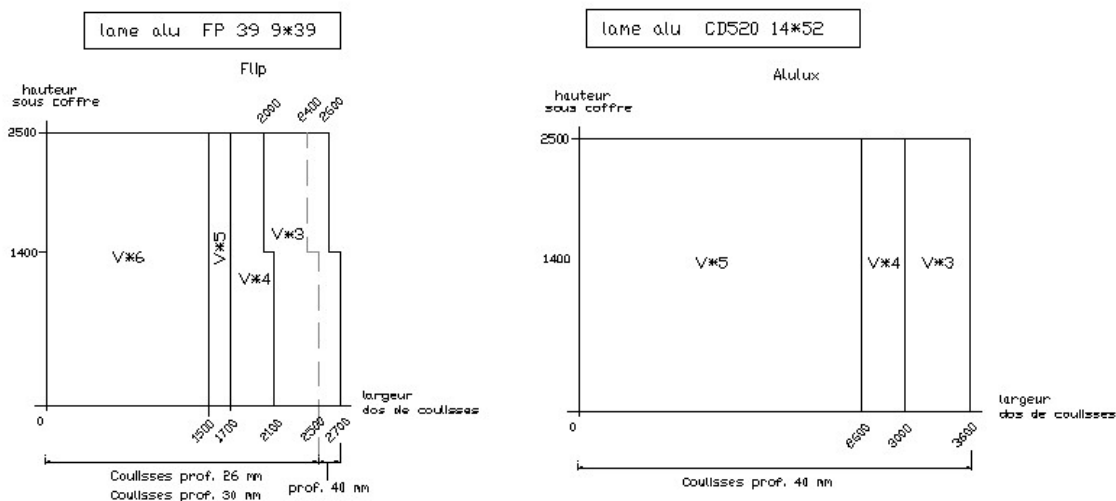
PERFORMANCES

🔗 Résistance au vent :



Annexe du Certificat

Décision n° 995-286-74 du 1^{er} février 2023



Endurance mécanique :

Manœuvres par treuil et motorisée : E*2

Pour les motorisations solaires : SOLAIRE 868 (Accesun) , Somfy SOLAIRE RTS (Wirefree)
dans le respect des préconisations définies par le fabricant du volet solaire, la batterie est qualifiée pour un fonctionnement pendant 5 années minimum.

Manœuvre :

- Effort de manœuvre :

Manœuvre motorisée : M

Manœuvre par treuil : M*1 ou M*2 (selon configurations ci-après)

TABLIER	SURFACE
PVC RX02	$M*2 \leq 2,8 \text{ m}^2 < M*1 \leq 3,75 \text{ m}^2$
Alu AR 41	$M*2 \leq 3,9 \text{ m}^2 < M*1 \leq 6,2 \text{ m}^2$
Alu HR 41	$M*2 \leq 3,6 \text{ m}^2 < M*1 \leq 7 \text{ m}^2$
Alu AR 52	$M*2 \leq 2,7 \text{ m}^2 < M*1 \leq 5,9 \text{ m}^2$
Alu ER 54	$M*2 \leq 2,7 \text{ m}^2 < M*1 \leq 5,9 \text{ m}^2$
Alu FP 39	$M*2 \leq 3,57 \text{ m}^2 < M*1 \leq 6,5 \text{ m}^2$
Alu CD 520	$M*2 \leq 2,38 \text{ m}^2 < M*1 \leq 7,14 \text{ m}^2$

Annexe du Certificat**Décision n° 995-286-74 du 1^{er} février 2023**

– Fausses Manœuvres :

Manœuvre par treuil : Critères satisfaisants

Manœuvre motorisée : Critères non évalués dans le cadre du classement M (Voir notice avec préconisations d'utilisation)

– Résistance des organes maintenant la fermeture en position déployée (EOFC) :

Manœuvres par treuil et motorisée : Critère satisfaisant

☞ **Résistance aux chocs** : C*☞ **Comportement à l'ensoleillement** : R☞ **Occultation** : O*☞ **Corrosion** : S*1☞ **Résistance thermique** :Résistance thermique du tablier en m².K/W

Tabliers PVC	Lame RX02	Rsh = 0,08
Tabliers aluminium		Rsh = 0,01

Résistance thermique (fermeture + lame d'air) en m² K/W

Perméabilité à l'air : classe 5 (étanche)

Tabliers PVC	Lame RX02	$\Delta R^* = 0,24$
Tabliers aluminium		$\Delta R^* = 0,18$

Note : Les systèmes de classe 5 ne permettent pas d'assurer l'arrivée d'air nécessaire à la ventilation par des orifices disposés dans le coffre ou la fenêtre. Ces systèmes ne peuvent être mis en œuvre que dans des bâtiments équipés de système de ventilation de type Double Flux ou lorsque les entrées d'air sont mises en œuvre dans les murs.

Annexe du Certificat

Décision n° 995-286-74 du 1^{er} février 2023

☞ **Facteur solaire :**

Tabliers de coloris blanc, gris clair	($L^* \geq 82$)	Sws = $gtot^* = 0,05$
Tabliers de coloris marron, noir	($L^* < 82$)	Sws = $gtot^* = 0,10$

Le produit du présent certificat fait l'objet d'une Déclaration Environnementale (DE) collective, laquelle est déposée sur le site www.inies.fr. Cette DE a fait l'objet d'une vérification par une tierce partie indépendante selon l'arrêté du 31 août 2015. Cette information est donnée à titre indicatif et ne doit pas être assimilée à une évaluation par le CSTB de la conformité des données contenues dans la DE/FDES.